



Ecole Raoul Follereau

2 rue du Trieux

35830 BETTON

02.99.55.82.57



# MANUEL COVID 19

Ecole Raoul Follereau de Betton



# Les nouvelles conditions d'accueil à l'école

## à partir 2 juin 2020

Comme indiqué dans notre email du jeudi 30 avril, les enfants sont accueillis les lundi/mardi ou jeudi/vendredi. Par soucis d'organisation pour vous, parents, nous avons établi ces groupes d'élèves en tenant compte des fratries. Une fois les groupes constitués, nous y ajoutons les enfants des personnels identifiés comme étant prioritaires.

Si votre enfant rejoint l'école sur cette deuxième période, et qu'il est « enfant des personnels identifiés comme étant prioritaires » (cf notre mail du 03.05.2020) merci de vous faire connaître auprès de l'enseignant de votre enfant. Vous recevrez alors chaque semaine un sondage qui vous permettra d'inscrire vos enfants pour ce temps d'accueil.

### 1) En maternelle

Les enfants de MS et GS sont répartis en groupes de 10 enfants maximum, afin de respecter les gestes barrières.

Les oreillers, doudous, tétines ou autres objets, ne sont pas admis.

Les jeux collectifs sont proscrits ; les jeux apportés de la maison sont interdits ; les jeux individuels sont nettoyés très fréquemment. Les enseignants de maternelle ont réaménagé leur classe (les coins jeux ont par exemple été enlevés).

Le temps de récréation est extrêmement contraint : récréations en décalé par classe en minima. Deux zones de cours ont été créées, afin que chaque élève reste avec son groupe classe.

Les jeux de cours : vélos, grenouilles et structure, sont interdits.

Nous vous invitons à habiller vos enfants avec des pantalons ou jupes élastiqués, car les agents ne peuvent pas aider au boutonnage. Merci aussi de privilégier les chaussures à velcro, car les agents ne peuvent pas approcher l'enfant pour refaire les lacets.

### 2) En primaire

Les récréations sont également décalées. 4 zones de cours ont été créées afin que chaque élève reste avec son groupe classe. Les classes sortent selon un roulement préétabli, afin d'éviter les croisements d'élèves dans les couloirs et dans les escaliers.

Les jeux collectifs sont très restreints, de façon à limiter au maximum la proximité des élèves sur la cour.

Aucun travail du soir n'est donné aux élèves et les études ne sont pas ouvertes.

### 3) En maternelle et primaire

Afin de garantir une distanciation sociale, les enfants sont assis à une place qu'ils garderont jusqu'à la fin de l'année (une place vide entre deux enfants sera laissée). Les tables et dossiers de chaise ainsi que l'ensemble de la classe sont désinfectés chaque soir.

Les livres et jeux libres sont retirés des étagères. Les jeux utilisés par un enfant, sont déposés sur une table spécifique et sont désinfectés chaque soir.

Le passage des enfants aux toilettes se fait par groupe de 5, sous la surveillance d'un adulte, qui veille aussi au lavage des mains.

Les gâteaux et bonbons des anniversaires ne sont pas autorisés.

Merci de prévoir une gourde remplie d'eau, marquée au nom de l'enfant. Il ne leur est plus possible de se désaltérer avec leurs gobelets en classe ou directement aux robinets.

En élémentaire le passage aux toilettes se fait sur les temps de récréation, pour des raisons de surveillance et de manipulation des portes. Entre les temps de récréations, un planning par classe est établi.

## Les garderies du matin et du soir

Malgré vos besoins, il ne nous est malheureusement plus possible d'assurer des garderies du matin et du soir (sauf pour les enfants des personnels soignants, qui restent prioritaires), dans le respect des mesures contenues dans le protocole sanitaire gouvernemental.

Vous trouverez les conditions d'entrée et de sortie, sur la page suivante.

# L'accès des enfants et de leurs parents à l'école

Les parents ne peuvent désormais plus rentrer dans l'établissement, pour des raisons de sécurité sanitaire et de respect des mesures mises en place,

Aussi, afin de limiter un regroupement de personnes trop important à un instant T devant les points d'accès de l'école, des horaires d'accès ont été définis. Cela permet d'accueillir un à un les élèves, sereinement et de façon fluide. Aussi **nous vous demandons de bien vouloir les respecter le plus scrupuleusement possible** ; il en va de l'intérêt de tous, mais également, du respect des mesures sanitaires. Nous vous demandons de porter un masque lorsque vous approchez l'école.

## 1) De 8h20 à 8h30

Classes	Point d'entrée	Responsable de l'accueil
CP - Fabienne Michel CP-CE1 – Céline Bizette et Alison Raffron CE1 – Thibault Pestel	Hall de l'école	Soizic Greffié
CE1-CE2 – Mickaël Guédeux CE2 – Alexandra Rousseau CE2-CM1 – Nathalie Jan	Portillon donnant sur le terrain de foot	Mickaël Guédeux
CM1-CM2 – Aurélien Camby CM1-CM2 – Valérie Blin CM1-CM2 – Justine Cadoret	Grand portail (partie gauche des barrières)	Fabienne Gougeon



2) **De 8h20 à 8h40 (ATTENTION CET HORAIRE A CHANGE ce n'est plus 8h30 à 8h50 !)**

Les enfants de MS et GS rentrent **par le grand portail**. Ils sont accueillis par Fabienne Gougeon et Emilie, puis accompagnés dans leur classe par Emilie.

Concernant l'inscription à la cantine : dans un premier temps, des listes de classes sont fixées sur les fenêtres des classes de maternelle, donnant côté parking. Chaque parent, **muni de son propre crayon**, inscrit son enfant à la cantine.

3) **A 16h30**

L'école n'ayant plus la capacité de proposer un service de garderie, les enfants doivent être récupérés par leurs parents à 16h30.

Classes	Point de sortie	Responsable de la sortie
CP - Fabienne Michel CP-CE1 – Céline Bizette et Sonia Noel CE1 – Thibault Pestel	Hall de l'école	Un enseignant de CP ou CE1
CE1-CE2 – Mickaël Guédeux CE2 – Alexandra Rousseau CE2-CM1 – Nathalie Jan	Portillon donnant sur le terrain de foot	Mickaël Guédeux
CM1-CM2 – Aurélien Camby CM1-CM2 – Valérie Blin CM1-CM2 – Justine Cadoret	Grand portail (partie gauche des barrières)	Un enseignant
Maternelles	Portail « compost »	Une enseignante de maternelle



## **IMPORTANT**

Nous vous rappelons, qu'aucun parent n'est admis à entrer dans l'école, même en journée.

Les parents qui ont besoin de contacter le chef d'établissement ou la secrétaire, pourront signifier leur présence en appelant avec l'interphone. La communication se fera à travers les vitres équipées d'un dispositif spécial covid.

En cas d'urgence, le parent devra sonner à l'interphone.

Pour la première semaine, une personne équipée d'une chasuble jaune sera sur le parking, afin de guider les enfants et les familles. Chef d'orchestre de la bienveillance, cet adulte veillera à ce que tout se déroule dans les meilleures conditions (calme et sécurité).

# Le déroulement du temps du midi

## 1) Les enfants qui déjeunent à la maison

Les enfants de primaire déjeunant à la maison, passent entre 12h00 et 12h10, par les mêmes entrées que le matin (grand portail pour CM1-CM2, hall pour CP, CP-CE1 et CE1, petit portail pour CE1 CE2, CE2 et CE2 CM1). Ils reviennent en empruntant le même circuit de 13h35 à 13h45.

Les élèves disposant de carte d'autorisation de sortie, ont le droit de quitter seuls l'école et de revenir dans les mêmes conditions. Au vu de cette nouvelle organisation, merci de signaler à l'enseignant de votre enfant, votre besoin de carte de sortie.

Les enfants de la maternelle déjeunant à la maison, passent par le **portail à droite de la cantine à côté du compost** de 12h00 à 12h10 et reviennent **par le grand portail** de 13h35 à 13h45.

## 2) Les enfants qui déjeunent à la cantine

Les enfants déjeunant à l'école vont à la cantine par « groupes classe », accompagnés de leur enseignant.

Le couvert déjà dressé ; le self n'est donc plus utilisé. Des tables de quatre, respectant les distances de sécurité, ont été installées.

Les enfants sont servis par 4 agents qui, au fur et à mesure des besoins, distribuent le repas, le pain et l'eau, afin d'éviter tout contact avec le matériel et la nourriture.

Les enfants de la maternelle déjeunent en petits effectifs (deux classes de 10 distancées) ; ils sont servis par une ASEM.

Les enfants de primaire déjeunent en petits effectifs (trois classes de 15 ; les groupes étant les mêmes que pour les récréations).

Les serviettes de tables individuelles en tissu sont proscrites. Des serviettes jetables en papier sont fournies par l'école.

Une préinscription à la cantine sur une période de 15 jours sera probablement exigée de la mairie. Nous reviendrons vers vous quand nous aurons plus d'informations. Donc dans un premier temps :

- Les parents de MS et GS inscrivent leur enfant via les feuilles prévues à cet effet, fixées sur les fenêtres des classes de maternelle, **avec leur propre crayon**.
- Les élèves de primaire s'inscrivent en classe, auprès de l'enseignant, comme à leur habitude.



# Le nettoyage des locaux et la protection des adultes

## 1) Le nettoyage des locaux

Le protocole sanitaire nous oblige à une désinfection des locaux le soir et une aération régulière (récréation matin, midi, après-midi et soir après la classe). Les tâches quotidiennes de chaque membre de l'équipe éducative, ont été définies en ce sens.

C'est également une des raisons pour lesquelles nous ne pouvons plus maintenir la garderie/étude du soir : tout le personnel devra être disponible pour désinfecter les locaux chaque soir, en plus de ce qui aura été réalisé dans la journée.

## 2) Port du masque

Le port du masque par les enfants n'a aucun caractère obligatoire. Il est interdit en maternelle. Néanmoins, si vous souhaitez que votre enfant porte un masque, ce dernier devra être fourni par vos soins et votre enfant en sera l'unique responsable durant le temps de présence à l'école. Nous attirons votre attention sur le fait qu'un masque doit être appliqué et retiré, en respectant des consignes précises de sécurité. Une mauvaise manipulation peut être source de transmission de microbes. Dans ces conditions, l'école ne peut être tenue responsable d'une mauvaise manipulation.

Comme le précise le protocole, les membres de l'équipe éducative portent des masques lorsqu'ils circulent au sein des élèves (classe, couloir, cour, cantine). Lorsqu'un enseignant s'adresse aux élèves depuis son bureau ou l'estrade du tableau, il lui est autorisé de le faire muni d'une visière anti-projection.

Tous les membres de l'équipe éducative ont suivi une formation aux gestes barrières (nettoyage des mains, mise en place et retrait des masques et gants).

Pour les temps de restauration, les Agents et ASEM portent une charlotte, une blouse ou surblouse qu'ils laissent le soir à l'école, pour un nettoyage et un séchage à haute température.

## Les mesures en cas de symptômes chez un enfant

AVANT D'AMENER VOTRE ENFANT A L'ECOLE VOUS DEVEZ PRENDRE SA TEMPERATURE

**Au-dessus de 37.8° votre enfant ne doit pas venir à l'école.**

Un enfant présentant des symptômes alors qu'il est à l'école : toux, fièvre etc., sera aussitôt isolé dans une pièce spécifique et vous serez contacté pour venir le chercher.

Aucun médicament ne sera administré à votre enfant par l'école.

**NOUS ATTIRONS VOTRE ATTENTION SUR LE FAIT QUE TOUT PARENT DEPOSANT SON ENFANT A L'ECOLE  
DOIT ETRE JOIGNABLE À TOUT MOMENT DE LA JOURNEE.**

## La continuité pédagogique

La continuité pédagogique assurée par les enseignants jusqu'ici, de façon tout à fait remarquable et nous les en remercions sincèrement, ne pourra perdurer de la même façon, du fait de la présence en classe de ces derniers.

Un nouveau mode de continuité pédagogique va se mettre en place, afin que les élèves présents et les élèves restant chez eux, reçoivent les mêmes cours.

Notre emploi du temps va être sérieusement remanié ; nous allons définir les priorités en matière d'apprentissage.

Nous vous remercions de l'implication dont vous avez fait preuve depuis le 16 mars, pour que la continuité pédagogique se poursuive.

## L'accueil des enfants des personnels soignants

Sont considérés comme tels, les enfants de soignants, personnels des écoles, médico-sociaux, forces de l'ordre n'ayant aucune solution de garde.

Il nous est demandé de donner priorité à ces élèves.

Je rappelle que les parents des enfants prioritaires doivent prendre contact avec moi pour les inscriptions (garderie, classe, cantine).

Comme expliqué précédemment, seuls ces enfants pourront profiter de la garderie du matin et de fin de journée.

Un goûter pourra être fourni par les familles pour ces derniers. Merci de prévoir une boîte au nom de l'enfant, contenant le goûter déjà déballé (aucun adulte n'aura le droit de toucher aux aliments), ainsi qu'une gourde marquée au nom de l'enfant.

## L'attestation parentale à retourner à l'école

Ce document doit être imprimé (un par enfant) ou à recopier sur papier libre, complété et signé par vos soins. Votre enfant devra le remettre à son enseignant, le jour de son retour à l'école (2 juin).

**Attention, sans cette attestation, nous ne serons pas en mesure d'accepter votre enfant à l'école.**

### ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné ....., responsable légal de

(nom et prénom de l'enfant) ....., scolarisé/e à l'école Raoul

Follereau de Betton, en classe de ..... avec Mr/Mme ..... (nom de

l'enseignant/e), atteste par la présente :

- Avoir reçu et pris connaissance du courrier de l'école et du Manuel Covid 19 version2, relatifs à la réouverture de l'école le 2 juin 2020,
- Accepter les termes du Manuel Covid 19 version 2,
- Certifier que mon enfant rejoindra l'école, après un contrôle de température de ma part ; en cas de température supérieure à 37.8°C, ce dernier ne viendra pas en classe.

Cette attestation fait foi du 2 juin au 3 juillet 2020.

A .....

Le .....

Signature :

## Les numéros utiles

Pour toute question relative à l'organisation de la vie scolaire vous pouvez contacter :

- L'école : 02.99.55.82.57 (Fabienne Gougeon) ou [eco35.r-follereau.betton@enseignement-catholique.bzh](mailto:eco35.r-follereau.betton@enseignement-catholique.bzh)
- L'APEL : 06.61.80.86.55 (Benoît de Boisse – Président) ou [apel@ecoleraouloffollereaubetton.fr](mailto:apel@ecoleraouloffollereaubetton.fr)

Des numéros de téléphone utiles, pour obtenir des renseignements ou les coordonnées des personnels de santé travaillant auprès de l'école, vous seront transmis dans les prochains jours.

Pour toute question relative au Covid 19 : 0800130000 (appel gratuit).

Enfin, le protocole sanitaire est consultable en cliquant sur le lien suivant : [Protocole sanitaire](#)